

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 7 mars 2019, sous la présidence de M. CORABOEUF Arnaud, Maire.

Etaient présents : Mmes DENEUBOURG, GRAVELET, THOMASSE, PAIN et MM. CORABOEUF, KASSA, DOS SANTOS, LOURDEL, SELSCHOTTER Bernard et Sylvain.

Absent excusé : M. GROENEWEG.

Secrétaire : M. LOURDEL

Début de la séance : 20 H 10

Le compte rendu du précédent conseil municipal du jeudi 7 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

1 – Application « Just Visit Saint Maurice sur Aveyron » :

L'association SOLIDARTS présente au conseil municipal l'application « Just Visit » mobile bilingue dédiée au recensement, à la préservation et à la valorisation du petit patrimoine artistique et culturel français. Elle offre aux touristes et aux locaux une nouvelle façon de découvrir le patrimoine des communes et de bénéficier d'une expérience touristique et culturelle originale.

2 – Attribution de subventions :

De nombreuses demandes ont été envoyées à la mairie.

Les subventions suivantes ont été votées :

APE : 600 € (sous condition de l'apport du bilan financier)

ADREP : 400 €

Comité des Fêtes : 200 €

Amicale des Anciens Elèves : 200 €

FC St Maurice (Foot) : 1 500 €

Pétanque Loisirs de St Maurice : 400 €

Aidons Lilou à Marcher : 150 €

Pelotes et chiffons : 300 €

Amicale des Sapeurs Pompiers : 600 €

SLC Châtillon : 200 €

MFR Gien : 60 €

EREA Amilly : 120 €

Soit un total de : 4 730.00 €

Voté à la majorité.

Le Conseil Municipal décide d'allouer au CCAS une subvention de 5 000 €.

3 – Vente des 20 peupliers à l'ancienne station de pompage :

7 entreprises ont été contactées sans succès.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'offre de M. PLÉ Alexandre pour 300 €, coupe et nettoyage de la zone. Les travaux seront effectués dans un délai maximum de 2 ans, étant entendu que leur réalisation pourra être entreprise dès l'automne 2019.

4 – Questions diverses :

Mme Deneubourg informe le Conseil Municipal qu'une réunion du comité de suivi pour le Très Haut Débit est prévue le 2 avril 2019. Notre dossier a été classé « village prioritaire ».

Médialis, filiale de SFR interviendra sur notre commune. Le fibrage du château d'eau de Saint Maurice doit être réalisé prochainement pour un THD radio. Mise en service prévue cet été. Une réunion publique aura lieu.

Un rapport d'analyse établi par M. Baudet, chargé de mission Ingénierie technique aux territoires du conseil départemental, concernant les possibilités d'aménagement et de sécurisation de la RD56 dans la traversée du bourg, a été envoyé par mail aux conseillers pour étude.

M. Sylvain Selschotter remplacera M. Jean-Nicolas Groeneweg à la commission voirie de la communauté de communes canaux et forêts en Gâtinais.

Mme Maître, Directrice du développement économique de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) d'Orléans étudie actuellement le dossier « zone artisanale des Rosses ».

Le Conseil Municipal demande à M. Sylvain Selschotter de se rapprocher du SIVLO pour la réparation de 2 ponts entre Tourteville et Fontaine Moreau et entre les Dorsoirs et Fontainejean.

Suite à la demande de certaines associations, la question de la caution pour la location de la salle des fêtes aux associations sera à réexaminer lors du prochain conseil.

Fin de la séance à 23 h 30.